

Commune de CEMPUIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois
Le dix-sept janvier à vingt heures
Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie
Sous la présidence de Monsieur Marc HOUBIGAND, Maire.

Date d’Affichage

10/01/2023

PRESENTS : Mrs et Mmes C.Delarue, J.P. Coët, O.Boucher, C. Mahieux, J.P.
Breteau, V. Boucher, J. Hénon, J. Leroux, M. Houbigand, S. Teggin, A.C. Cozette

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

Nombre de présents:

11

Nombre de votants : 11

ABSENTES (excusées) : A. Coët, V. Caziot, M. Bammy

Secrétaire de séance : Sandrine Teggin

Objet : Tarif location salle des fêtes

Le Conseil Municipal décide l'application des tarifs de location suivants à la date du 1^{er} avril 2023

Location salle des fêtes :

Habitants de Cempuis : 180 € (cent quatre-vingt euros)
Habitants de l'extérieur : 360 € (trois cent soixante euros)
Petite réunion : 60 € (soixante euros)

Casse de vaisselle :

Cuillère : 1,80 €	Assiette : 3,50 €
Cuillère à café : 1,50 €	Assiette à dessert : 2,50 €
Coupe à fruits : 4 €	Assiette à steack : 8 €
Tasse : 2 €	Pince à glace : 13 €
Verre : 2,50 €	Plat inox rond : 3,50 €
Tire-bouchons : 4 €	Légumier : 5,50 €
Bac à glaçons : 3 €	Louche : 7,50 €
Verre à liqueur : 1,50 €	Couteau de table : 3 €
Ecumoire : 6 €	Fourchette : 2 €
Salière : 2 €	Pot à eau : 4 €

Extrait conforme au registre de délibérations
A Cempuis, le 18 janvier 2023